NOUVELLE-ORLÉANS, 1ER AVRIL 1914.

COMPTES-RENDUS

DE

L'Athénée Louisianais

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Trois Mois.

SOMMAIRE.

Procès-verbaux.

Alcée Fortier

Pour l'Abonnement, s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance.

Le Numéro, 25 Cents,

A l'Imprimerie Philippe, 310-314, Passage de la Bourse.

NOUVELLE-ORLEANS:

Imprimerie Philippe, 310-314, Passage de la Bourse.

1914

NOUVELLE-ORLÉANS, LE 1er AVRIL 1914.

COMPTES-RENDUS

DE

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président. ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Réunion Annuelle le Vendredi, 9 Janvier 1914,

Pour le renouvellement du Bureau.

Présents :

MM. Charles T. Soniat, 1er vice-président ;
Edgar Grima, 2nd vice-président ;
Bussière Rouen, secrétaire perpétuel ;
Lionel C. Durel, sous-secrétaire ;
Charles F. Claiborne.

A quatre heures du soir la séance est ouverte par M. Soniat qui annonce l'ordre du jour.

Sont élus à l'unanimité des voix :

Professeur Alcée Fortier, président ;

Edgar Grima, 1er vice-président ;

Chas. F. Claiborne, 2nd vice-président ;

Prof. Lionel C. Durel, sous-secrétaire.

M. Charles T. Soniat dit que l'état de sa santé ne lui permet plus d'assister régulièrement à nos réunions, et c'est la raison pour laquelle il ne peut plus être officier de notre Société.

M. Rouen annonce que le conférencier officiel de cette année sera M. André Bellessort, actuellement professeur de rhétorique supérieure au Lycée Louis-le-Grand.

L'Athénée, après avoir discuté les différents sujets des conférences de M. Bellessort, choisit le suivant :

" La France et le Paris qu'on ne voit pas."

(" Le conférencier annonce qu'il montrera ce qu'est vraiment la France, ce pays qui offre aux étrangers de passage tant de divertissements, mais qui leur dérobe sa vie familiale et laborieuse. Il essaiera de les faire pénétrer dans l'intimité des Français.")

La conférence donnée sous les auspices de l'Athénée aura lieu le lundi 6 avril, à 8 heures du soir.

A cinq heures l'ajournement est prononcé.

Réunion du Vendredi, 27 Février 1914,

à 4 heures du soir, dans l'étude de M. Bussière Rouen, No. 1009 de la Bâtisse de la Banque Hibernia.

Présidence de M. Edgar Grima, 1er vice-président.

Présents :

MM. Edgar Grima, 1er vice-président ;
Bussière Rouen, secrétaire perpétuel ;
Prof. Lionel C. Durel, sous-secrétaire ;
Mlle Emilie Delavigne. MM. Hugues J. de la Vergne, Emile S. Ecuyer, André Lafargue, James Legendre, U. Marinoni, J. Edmond Mérilh; Charles T. Soniat.

M. Pierre Lacaze, vice-consul de France, assiste aussi à la réunion.

M. Edgar Grima en ouvrant la séance fait un éloge touchant de notre regretté président, M. le Professeur Alcée Fortier, décédé le samedi 14 février 1914, et ces paroles émues trouvent un écho dans les cœurs de ses collègues. M. Grima parle de la grande perte que notre pays et notre Société viennent d'éprouver et il exprime le vœu que l'œuvre de l'Athénée se perpétuera. Il donne quelques détails intéressants sur la vie de notre distingué collègue dont la mort laisse un si grand vide parmi nous, mais dont le souvenir ne s'effacera jamais.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Charles T. Soniat propose qu'un comité soit nommé pour rédiger la nécrologie de notre regretté président, et que cette nécrologie soit lue à la prochaine séance de l'Athénée ; il propose aussi que cette nécrologie soit inscrite aux procès-verbaux de l'Athénée. Ce comité devant se composer du premier vice-président, du second vice-président et du secrétaire perpétuel.

Cette proposition dûment appuyée par M. Rouen est adoptée à l'unanimité des voix.

M. le vice-consul Lacaze met à la disposition de l'Athénée et du comité les notes biographiques du dossier de M. Fortier au Consulat de France, et des remercîments lui sont offerts.

M. Charles T. Soniat propose que par déférence pour la mémoire de M. Fortier, la séance soit levée et que l'ajournement soit prononcé.

Cette proposition appuyée par M. André Lafargue est adoptée à l'unanimité des voix.

A quatre heures et demie du soir l'ajournement est prononcé.

Séance du 13 Mars 1914,

en l'étude de M. Bussière Rouen, No. 1009 de la Bâtisse de la Banque Hibernia, à 4 heures du soir.

Présidence de M. Edgar Grima, 1er vice-président.

Officiers et membres présents :

MM. Edgar Grima, 1er vice-président ;
Bussière Rouen, secrétaire perpétuel ;

Prof. Lionel C. Durel, sous-secrétaire ; Mlle Emilie Delavigne, MM. Hugues J. de la Vergne, Emile S. Ecuyer, George Grima, Fortuné Jaubert, André Lafargue, Ferdinand E. Larue, Dr Félix A. Larue, James Legendre, Dr M. R. Le Monnier, Robert H. Marr, J. Edmond Mérilh, Charles T. Soniat, Albert Toledano, J. M. Vergnolle, Paul Villeré, Wm. J. Waguespack,

M. le vice-consul Lacaze et Mme Lacaze,

M. Maurice Lafargue, président-gérant de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans. M. James J. A. Fortier et beaucoup d'invités assistent aussi à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Rouen dit qu'à la séance du 7 novembre 1913, il a été décidé de soumettre, selon les règlements, les deux livres suivants à des comités : "Les Yeux dans la Brume," roman de M. Paul Rabot, neveu de notre regretté vice-président le Juge Rost, et l'ouvrage sur Lakanal dont M. J. Gros, l'auteur, nous a fait l'hommage. La maladie de M. Fortier ne lui a pas permis de nommer les comités et aucun rapport n'a pu être présenté. M. Rouen dit qu'il a lu les deux livres avec le plus grand intérêt et il espère que le nouveau président s'empressera de s'en occuper.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu trois ma-

nuscrits pour le concours de 1913-1914, lesquels seront soumis bientôt au comité d'examen.

Lecture est donnée d'une lettre amicale et émue que Madame Louise Augustin Fortier, une amie dévouée de l'Athénée, a adressée au secrétaire à propos de la mort de notre président.

Sur proposition de Mlle Emilie Delavigne il est décidé de publier cette lettre dans les prochains comptes-rendus.

Le comité nommé à la dernière réunion pour préparer la nécrologie de notre illustre président présente son rapport ; ce comité se compose de MM. Edgar Grima, 1er vice-président ; Juge Charles. F. Claiborne, 2nd vice-président, et Bussière Rouen, secrétaire perpétuel.

M. Grima lit cette nécrologie qui est écoutée avec la plus profonde attention par l'auditoire attendri.

Sur proposition de M. Charles T. Soniat ce rapport est accepté à l'unanimité des voix comme exprimant les sentiments de l'Athénée Louisianais, et il est décrété qu'il sera inscrit dans nos procès-verbaux et publié dans la prochaine livraison de notre journal. Il est aussi décidé qu'une copie en soit envoyée à la famille du défunt.

M. le consul Lacaze en demande aussi une copie pour l'envoyer à son excellence M. l'ambassadeur Jusserand.

M. André Lafargue demande ensuite la parole,

et dans un beau discours tout vibrant d'émotion il fait l'éloge de M. Fortier.

La proposition est faite que ce discours soit aussi publié dans le prochain numéro des comptes-rendus.

M. le vice-consul Pierre Lacaze prend la parole à son tour pour exprimer toute la peine que lui a causée la mort de notre excellent collègue et président. Il est très ému, et cette émotion fait voir la grande sympathie qu'éprouvait M. le consul pour celui qui n'est plus. Il fait comprendre qu'il prend une large part à notre deuil, et fait aussi l'éloge le plus grand du dévouement, du zèle et du courage de celui qui pendant vingt-deux ans fut le digne président de notre Société.

M. James J. A. Fortier, fils cadet de M. Fortier, offre ses remercîments et ceux de sa famille pour tout le bien qui a été dit de son père, et il ajoute qu'à l'avenir leur plus grand plaisir sera de voir les membres de l'Athénée se dévouer à la conservation, en Louisiane, de la langue et de la pensée françaises, comme le faisait son père.

M. le docteur Y. R. Le Monnier dit que comme il a entendu mentionner le nom de Lakanal il veut annoncer à ses collègues de l'Athénée qu'il a en sa possession plusieurs lettres de Lakanal qui était le grand père d'un de ses beaux-frères. Il sera heureux de les offrir à l'Athénée, car il en avait parlé à M. Fortier qui attachait à ces lettres la plus grande importance.

M. le docteur Le Monnier ajoute qu'il a terminé l'article par lequel il désire prouver que le général Beauregard n'a pas commis d'erreur à la bataille de Shiloh, article qui avait beaucoup intéressé le professeur Fortier.

Il promet une copie de cet article pour la bibliothèque de l'Athénée.

Le président annonce que l'ordre du jour demande l'élection d'un président.

M. Rouen se lève et propose M. Edgar Grima. Il dit que M. Grima a été un officier dévoué de l'Athénée, qu'il en est actuellement le premier vice-président et que c'est à lui que revient la présidence.

M. Grima refuse de permettre que cette proposition soit mise au vote. Il déclare que pour des raisons personnelles il lui est impossible d'accepter l'honneur qui lui est fait, mais qu'il en est très touché.

M. Charles T. Soniat se lève et propose que M. Bussière Rouen qui est secrétaire de l'Athénée, depuis vingt ans, soit élu, à l'unanimité des voix, président de l'Athénée Louisianais ; cette proposition appuyée par MM. Ferdinand E. Larue et Hugues J. de la Vergne est adoptée par l'assemblée.

M. Rouen dit qu'il croit que ses collègues ont commis une grande erreur en le choisissant ; il aurait préféré s'occuper tranquillement du secrétariat et laisser la place à une personne plus digne

que lui de l'occuper. Il n'accepte de devenir président que parce que plusieurs membres de l'Athénée ont insisté d'une manière toute particulière et croit qu'il est de son devoir de se soumettre à leur désir. Il remercie ses amis et ses collègues du bien grand honneur qui lui est fait et il espère que, grâce à leur indulgence, il parviendra à remplir convenablement les fonctions auxquelles il est appelé.

Il donne sa démission de secrétaire perpétuel.

Le président dit que l'Athénée est appelé à élire un secrétaire-trésorier perpétuel.

M. Ecuyer se lève et offre le nom de M. André Lafargue. M. André Lafargue remercie M. Ecuyer, mais il dit qu'il est tout nouveau membre de la Société et que c'est M. le professeur Lionel C. Durel, le sous-secrétaire actuel, qui devrait succéder à M. Rouen, et il demande à ses amis de soutenir la candidature de M. Durel. M. Durel est élu à l'unanimité des voix et remercie ses collègues. Il démissionne comme sous-secrétaire.

M. André Lafargue est élu sous-secrétaire à l'unanimité des voix et promet de faire tout ce qu'il pourra pour assurer le succès de l'œuvre à laquelle l'Athénée s'est consacré.

Rapport du Comité chargé de préparer la Nécrologie de notre regretté Président, Alcée Fortier.

C'est sous l'empire d'une grande émotion que nous nous sommes mis à l'œuvre pour retracer, à grands traits malheureusenent, la vie et les actes de celui qui, pendant vingt-deux ans, fut le digne et respecté Président de notre Société, dont il fut aussi le premier lauréat en 1879 (Concours de 1878). Cette tâche qui nous a été confiée par nos collègues de l'Athénée Louisianais nous a paru bien difficile; il nous a semblé que nous en étions indignes, que nous n'arriverions jamais à la remplir convenablement, tant nous nous sentions impuissants devant la grande perte que venaient de subir notre pays, notre état, notre ville, notre société; tous ceux enfin qui ont eu le grand honneur et le plaisir de connaître et d'aimer celui dont nous nous occupons.

En Alcée Fortier il y avait plusieurs êtres parfaitement distincts. Il y avait l'homme savant, honorable, le parfait gentilhomme, courtois, droit, juste, dont les sublimes convictions sur les questions d'honneur, de devoir et de morale étaient admirables; il y avait aussi en lui le rude et infatigable travailleur qui ne marchandait pas son temps et ses forces, qui se prodiguait, qui s'acharnait à surmonter tous les obstacles et toutes les difficultés, et qui n'était heureux que quand il avait réussi dans l'ac-

complissement de la tâche qu'il s'était imposée. Dans cet homme d'une fermeté à toute épreuve, battait un cœur excessivement tendre, sensible comme celui d'une femme, et dont sa famille et ses amis ne sortaient jamais. C'est dans ce cœur qu'il conservait pieusement ses affections et ses sympathies ; ceux qui avaient le bonheur d'y occuper une petite place, n'avaient pas à se plaindre, car ils s'y trouvaient en bonne compagnie ; ils ne pouvaient avoir peur d'y faire de mauvaises rencontres, car Alcée Fortier avait le plus grand mépris pour tous ceux qui ne mettaient pas l'honneur au-dessus de tout. Nous n'avons pas le droit d'être indiscrets, mais s'il nous était permis de mentionner toutes les bonnes œuvres à l'actif de notre ami, nous pourrions faire voir ce cœur grand et généreux tel qu'il a été, ce cœur où le dévouement avait élu domicile pour n'en jamais sortir, ou du moins, pour en sortir continuellement, chaque fois qu'on y faisait appel.

Alcée Fortier est né dans la Paroisse St-Jacques, en Louisiane, le 5 juin 1856. Il était fils de Florent Fortier et d'Edwige Aime, fille de Valcour Aime et nièce du Gouverneur Roman. Son grand-père, Valcour Aime, était un des planteurs les plus aimés en Louisiane à cause de sa grande générosité et de ses vertus. La famille de François Fortier, un de ses ancêtres, est originaire de Bretagne et est arrivée en Louisiane en 1720. La signature de Michel, fils de François, est apposée à la pétition des Louisianais protestant contre le trans-

fert de la Louisiane à l'Espagne. Le Colonel Michel Fortier, un autre membre de sa famille, fut un des officiers de Galvez pendant la guerre contre les Anglais (1779-1781). Le Colonel Fortier fut aussi membre du premier Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, après la cession en 1803. Les dates que nous venons de citer nous font apprécier à sa juste valeur, le dévouement de notre ami et des siens à la France, à sa belle langue et à ses traditions, car elles nous font voir que cet attachement aux institutions françaises n'a jamais diminué dans sa famille depuis huit générations.

Après les cours primaires qu'il suivit à la Nouvelle-Orleans, Alcée Fortier partit pour l'Université de la Virginie où il demeura quelque temps. Il revint à la Nouvelle-Orléans et y étudia le droit dans l'étude du Juge Bérault; mais il dut abandonner ses cours de droit et se vit forcé d'accepter de l'emploi comme clerc dans une banque. Il continua pourtant ses études académiques et peu de temps après devint professeur de Français à l'Ecole Supérieure des Garçons à la Nouvelle-Orléans. Ensuite il entra à l'Université de la Louisiane (plus tard Université Tulane) comme principal du département préparatoire. C'est en 1880 qu'il fut choisi comme professeur de français à l'Université Tulane dont il devint en 1894 le professeur de langues Romanes, et l'an passé, quand le Dr. Sharp fut promu au grade de Président de l'Université, Alcée Fortier prit sa place comme doyen du département des diplômés.

Il a été souvent le Président de Comités très importants à l'Université Tulane, surtout pour les réunions publiques dont il s'occupait généralement.

Mais Alcée Fortier ne se contenta pas d'enseigner; malgré les exigences de sa profession, il trouvait le temps de s'occuper sérieusement de littérature et de faire un grand nombre de conférences savantes et instructives. Il a fait plusieurs voyages en Europe dans le but d'augmenter son fonds d'érudition, et en France étudia beaucoup sous la tutelle du grand professeur Passy. Il était un des conférenciers les plus recherchés aux Etats-Unis. Il a fait des cours de littérature et d'histoire dans les Universités de Chicago, de Californie, du Tennessee, du Kansas, du Colorado, du Wisconsin, de la Géorgie, et enfin à l'Université Harvard, et aussi dans beaucoup de villes des Etats-Unis, du Canada et de la Louisiane. Malgré le mauvais état de sa santé pendant les deux dernières années de sa vie, il partait quand même quand on l'appelait pour aller prêcher partout l'amour et le respect pour les tradition et la langue françaises. Il prononça ainsi un grand nombre de discours. Chaque départ, chaque absence causaient de vives angoisses de cœur à tous ceux qui le savaient sérieusement atteint et qui craignaient de ne plus le revoir.

Mais Alcée Fortier avait l'ambition d'accomplir plus encore: Il voulut être auteur et historien et nous devons à sa plume inlassable beaucoup d'œuvres de grande valeur. Son Histoire de la

Louisiane et celle du Mexique, écrites toutes deux en langue anglaise, sont parfaites et sont acceptées partout comme correctes et justes; ses appréciations des faits historiques ne sont jamais mesquines; il avait l'esprit large du vrai historien que sait envisager les choses sans parti-pris et qui veut rendre justice à tous les personnages qui ont joué un rôle quelconque dans l'histoire.

Peu de temps avant sa mort notre bon et excellent collègue avait été invité à écrire une Histoire de la Louisiane pour l'usage des écoles, mais nous ne croyons pas qu'il eut le temps de terminer ce travail important. Le terrible mal dont il souffrait s'aggravait de plus en plus; il dut sans doute déposer avec un profond regret la plume que ses doigts affaiblis n'avaient plus la force de diriger.

Nous donnons ici une liste des œuvres principales de notre regretté Président: "Le Château de Chambord" (1884), œuvre historique sérieuse; "Gabriel d'Ennerich" (1886), œuvre toute d'imagination et charmante; "Bits of Folk Lore" (1888), ouvrage intéressant à tous les points de vue et qui fera conserver le souvenir de beaucoup de nos historiettes; "Sept grands auteurs du XIXe Siècle" (1889), œuvre qui fait honneur au talent du distingué littérateur; "Histoire de la Littérature Française" (1893), où l'érudition de l'auteur se montre dans toute sa force; "Louisiana Studies" (1894); "Louisiana Folk Tales" (1894), où l'auteur tâche de conserver à la postérité les histoires et les contes

de son pays natal; "Voyage en Europe" (1895), où le voyageur donne en savant ses impressions et parle d'une façon instructive des choses qui l'ont le plus frappé; "Précis de l'Histoire de France" (1899); "History of Louisiana" (1904); "History of Mexico" (1907); "Encyclopedia of Louisiana" (1908) et une nouvelle édition de la dernière (1914); "History of the United States" (1914), en collaboration avec M. Pierce Butler. Il a fourni aussi d'innombrables contributions littéraires aux journaux, aux revues aux Etats-Unis, au Canada et en Europe. Il a lu beaucoup d'articles à nos séances, lesquels ont été publiés dans nos "Comptes Rendus."

Alcée Fortier a reçu plusieurs invitations d'Universités américaines, mais il a préféré rester sous le ciel de sa chère Louisiane, au milieu des siens, près de ses bons amis qu'il revoyait toujours avec le même plaisir et à qui il rendait souvent visite. Il était toujours très régulier aux séances des Sociétés dont il faisait partie, et quand on pense au grand nombre de celles-ci on se demande comment il trouvait le temps de faire face à ses absorbantes occupations et d'assister aux réunions auxquelles il était convoqué.

Nous croyons pourtant que notre Société, notre Athénée, et la Société Historique de la Louisiane étaient les Sociétés qu'il affectionnait tout particulièrement. Il a beaucoup fait pour l'Athénée; notre journal fait voir de sa part une somme considérable

de travail. Que de plaisir ne prenait-il pas à présider les séances de l'Athénée; chaque fois qu'il devait prendre la parole pour souhaiter la bienvenue à nos invités, la joie rayonnait sur son visage. A nos fêtes annuelles son dernier mot était toujours : " A l'année prochaine." Quand il se servit de cette expression à la dernière séance annuelle, après avoir couronné le lauréat, nous ne pensions certainement pas que ce serait la dernière fois qu'il la prononcerait. Mais, que voulez-vous, il faut accepter les coups du destin sans murmurer, et tout en baissant tristement la tête, osons espérer que l'œuvre à laquelle il a si puissamment contribué ne s'éteindra pas, et que ses amis, ceux d'entre nous qui ont travaillé avec lui, resserreront les rangs pour lutter encore bravement et sans défaillance.

Il était membre d'un grand nombre de Sociétés dont il s'occupait activement. Il fut Président de l'Athénée Louisianais depuis 1893, après en avoir été le Vice-Président sous la présidence du Général Beauregard qu'il remplaça souvent; Président de la Société Historique de la Louisiane de 1894 à 1912; Président de l'Ecole Catholique d'hiver de 1897 à 1902; Vice-président, " American Dialect Society;" Secrétaire de l'Académie des Sciences de la Nouvelle-Orléans; Président, "Modern Language Association of America;" Président, "American Folklore Society;" Président, Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada; Président, "Public School Alliance of New

Orleans;" Président de l'Alliance Franco-Louisianaise; Président, "Sons of the American Revolution;" Président du Juri d'Histoire à l'Exposition Universelle de St-Louis en 1904, et membre du Congrès des Arts et des Sciences de cette Exposition; membre de l'Union Française et de la Société Française du 14 Juillet; membre du Comité France-Amérique; membre du conseil de la Bibliothèque Warner; membre de l'Académie de Macon en France; membre, "American Antiquarian Society;" membre, "Raven Society" de l'Université de la Virginie; membre honoraire des Sociétés Historiques du Minnesota et du Missouri; membre de la Société Géographique de Québec; membre de la Société de St-Vincent de Paul; membre du Bureau d'Education de l'Etat de 1888 à 1896; membre "Round Table Club."

Alcée Fortier, pendant sa présidence de la Société Historique de la Louisiane, a eu le grand honneur de souhaiter la bienvenue à trois Présidents des Etats-Unis: McKinley, Roosevelt et Taft, et chaque fois il s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de tact. McKinley, si nous ne nous trompons pas, s'est empressé de le reconnaître et a exprimé à M. Paul Capdevielle, le maire de notre ville à cette époque, la grande satisfaction que lui avait causé le beau discours d'Alcée Fortier. Notre président a aussi souhaité la bienvenue à MM. Cambon et Jusserand, Ambassadeurs de France, à l'occasion de leurs visites à la Nouvelle-Orléans.

Le Gouvernement Français a voulu plusieurs fois récompenser le zèle et le dévouement de notre Président. Il a été fait Officier d'Académie, Officier de l'Ordre du Cambodge; Officier de l'Instruction Publique; Chevalier de la Légion d'Honneur; distinctions méritées dont il s'est toujours montré fier. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que sous peu il aurait été nommé Officier de la Légion d'Honneur.

Fortier a reçu des Universités "Washington et Lee" et "Laval" les degrés de Docteur ès-lettres, grands honneurs bien mérités de l'illustre Louisianais à qui ils ont été conférés.

Alcée Fortier parlait et écrivait plusieurs langues et plusieurs dialectes. Le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le provençal, le catalan, le rhétien ou romanche; le grec, le latin, n'avaient pas de secrets pour lui. Ses études en philologie avaient été sérieuses au dernier degré, surtout pendant les cours qu'il fit avec le professeur Elliot, Président de l'Université Johns-Hopkins de Baltimore.

Alcée Fortier fut toujours très franc en matière de politique; il n'y a jamais eu rien de douteux dans ses activités. Il fit partie de la Ligue Blanche pendant la terrible époque de la reconstruction et prit les armes pour chasser de son Etat les usurpateurs qui s'y étaient installés. Il prit part à différents mouvements: En 1888 il était membre du parti connu sous le nom de "Young Men's Democratic

Association ;" en 1896, c'était avec la Ligue des Citoyens qu'il lutta ; il ne cessa jusqu'à sa mort de s'occuper de politique du côté de la réforme. Après la victoire de la Ligue des Citoyens en 1896 il fut choisi comme Président de la Commission du Service Civil et chargé de l'examen des candidats aux fonctions publiques.

Il fut nommé par plusieurs Gouverneurs délégué pour représenter la Louisiane en des occasions solennelles. Il fut délégué de notre Etat à l'Exposition de St-Louis, au bi-centenaire de la Mobile, au tri-centenaire de Québec. Il fut le principal délégué au premier Congrès de la langue française au Canada en 1912, et il en fut un des Vice-Présidents. Il était aussi membre du Bureau des Curateurs du Musée de la Louisiane sous les Gouverneurs Sanders et Hall ; et de toutes ces fonctions Fortier s'acquitta avec tact et avec zèle. Pour donner une idée de la bonne impression qu'il laissa au Canada, nous vous dirons que dernièrement le Gouvernement canadien fut appelé à nommer quatre nouvelles provinces, et qu'une d'elles a reçu le nom de Fortier en l'honneur de notre Président.

En 1881, Alcée Fortier épousa Marie Lanauze, née de parents français et nièce de Madame Féraud-Giraud dont le mari fut un des plus grands juristes de Paris. De ce mariage sont nés cinq garçons et trois filles. Deux filles et un garçon sont morts en bas âge ; sa fille dévouée, Jeanne, lui survit. L'aîné de ses fils, M. Edouard Fortier, est profes-

seur de français à l'Université Columbia de New York ; le cadet, M. James J. A. Fortier, est avocat et professeur de français à l'Université Tulane ; les deux derniers fils, Frank J. et Gilbert J. Fortier sont étudiants à l'Université Tulane.

Fortier ne pensait qu'à l'avenir des siens ; il adorait sa famille ; sa femme, ses enfants, ses neveux ; ses parents les plus éloignés ; tous jouissaient d'une large part de son immense affection. Il était fier et heureux du succès de ses deux fils aînés et nous n'hésitons pas à dire que les deux derniers marcheront dans la belle voie tracée par leur père ; qu'ils suivront cette ligne qui doit être droite à tout prix et qui n'admet pas de déviations. Il n'y a pas de consolations possibles pour la mort d'un tel époux, d'un tel père.

Nous ne croyons pas qu'il ait jamais vécu en Louisiane un homme plus aimé, plus distingué, que notre regretté collègue, un homme plus universellement connu.

La perte que nous venons d'éprouver est irréparable au point de vue de la langue, de la pensée, des lettres et des traditions françaises. Nous ne connaissons personne qui puisse remplacer notre Président dans les voyages qu'il faisait constamment en Louisiane, aux Etats-Unis, au Canada et même en Europe dans l'intérêt de la perpétuation de la douce langue française dont il était pour ainsi dire l'incarnation parmi nous ; nous ne connaissons per-

sonne enfin dont l'optimisme était plus encourageant et plus réconfortant.

Fortier n'essayait jamais de produire des effets oratoires. Il avait la parole un peu lente, mais cette parole était toujours sincère, était toujours très convaincante. Le respect de la vérité était profond chez notre ami ; il ne comprenait pas qu'on pût transiger avec elle. Pour lui, c'était un devoir que de dire les choses telles qu'il les voyait, et il voyait toujours juste. Il méprisait les jaloux, ceux aussi qui se rendaient indignes de sympathie par leur manière fausse d'agir ou de s'exprimer. Sa sensibilité était extrême ; il souffrait beaucoup de la moindre des choses, de ces petites piqûres que les mauvaises langues n'hésitent pas à infliger à tous ceux dont la droiture et la supériorité les gênent.

Fortier était profondément pieux. Catholique fervent et sincère ; sa foi dans les enseignements de sa religion était inébranlable. Il assistait régulièrement aux réunions de la Société de St-Vincent de Paul et donnait avec plaisir sa quote part pour le soulagement des pauvres.

Ce n'est pas dans une nécrologie qu'il est possible de rendre justice à un homme comme Alcée Fortier. Les actes de sa vie, malheureusement trop courte, méritent d'être enregistrés dans un ouvrage sérieux qui pourrait servir de guide à tous ceux dont le désir est de bien faire. Nous espérons que la mémoire de notre distingué Président, de cet homme de bien que nous pleurons si sincèrement,

vivra à jamais dans le cœur de ses compatriotes, et qu'un témoignage éclatant de leur admiration et de leur estime s'érigera en l'honneur de celui qui a tant fait pour son Etat. Nous espérons encore que ce témoignage sera digne du noble Louisianais qui vient de nous laisser, digne comme l'a été sa vie dans ses moindres détails. Fortier était d'une génération qui avait su conserver ses illusions, qui croyait qu'il était nécessaire de perpétuer en Louisiane la langue et les traditions de nos ancêtres ; qui ne pensait pas qu'on dût oublier un passé tout plein de gloire et de sacrifices. Il avait raison. Saluons donc ce brave soldat qui vient de succomber dans la lutte physique, mais dont la victoire morale est belle, victoire dont l'effet puissant et irrésistible se fera sentir encore pendant de longnes années. Rappelons-nous son optimisme admirable et sincère, rappelons-nous les paroles d'encouragement qu'il a toujours su prononcer au moment voulu, et nous lutterons avec plus de courage pour la conservation sur notre terre natale d'un idéal que chérissait notre excellent ami.

Dire que notre ami Fortier était le plus éminent des Créoles de la Louisiane, serait peut-être méconnaître les mérites d'autres Louisianais, mais cependant nous croyons qu'en ne le disant pas nous lui ferions une injustice.

A sa famille éplorée, tout ce que nous pouvons offrir c'est l'expression de nos profonds regrets. Nous ne voudrions pas qu'une phrase creuse pût gâter la sincérité de ces regrets : c'est pour cela que

nous la prions d'agréer de la part de l'Athénée Louisianais ces simples paroles que nous avons écrites à la demande de nos collègues attristés en souvenir de celui qui fut notre ami sincère, notre indulgent et dévoué collaborateur, de celui enfin dont tous les actes étaient fondés sur trois mots qui passaient avant tout :

Travail, Honneur, Devoir.

Le Comité,
Edgar Grima, 1er vice-président ;
Charles F. Claiborne, 2nd vice-président ;
Bussière Rouen, secrétaire perpétuel.

Oraison Funèbre prononcée par André Lafargue à l'Athénée Louisianais.

M. le Consul, M. le Président, mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Celui qui pieusement et fidèlement a fait revivre tout le passé glorieux de la Louisiane par ses paroles et par ses écrits ; celui qui a su si bien camper dans le domaine de l'Histoire les grandes figures de tous ceux qui ont joué un rôle important dans la colonisation de notre Etat ; celui qui a fait surgir de l'oubli et de l'ensevelissement des années les noms de tous ces hardis fils de France venus en terre d'Amérique pour y apporter les bienfaits de la civilisation de leur pays ; celui, en un mot, qui nous a appris à bien connaître nos origines historiques et à toujours

en être fiers celui-là, n'est plus et nous le pleurons aujourd'hui.

Sa plume d'érudit et de travailleur infatigable a cessé d'évoquer les fastes de la grande épopée coloniale en Louisiane et nous n'entendrons plus sa voix lente, douce et grave nous parler des Bienville, des Iberville, des La Salle, des Hernando de Soto, de tous ces hommes héroïques et sublimes dont il s'était constitué le zélé biographe. Il a cessé d'écrire, il a fermé ses livres — ceux qu'il appelait "ses chers amis," et, conscient d'avoir bien rempli sa tâche ici-bas, en chevalier sans peur et sans reproche, il a remis sa belle âme à son Créateur. Mais en nous quittant il nous a laissé un héritage précieux — le culte des hauts faits de tous ceux qui ont contribué à donner à la Louisiane le rang qu'elle occupe aujourd'hui, et nous devons à sa mémoire de nous rendre dignes de ce beau patrimoine.

Appartenant à une famille dont les ancêtres avaient vu le jour sur le sol de la "Douce France," il était fier du sang Français qui coulait dans ses veines, et de bonne heure il s'était donné pour mission d'écrire l'histoire de sa chère Louisiane, sachant qu'en l'écrivant il écrivait aussi un peu l'Histoire de France. Et nul mieux que lui n'était doué pour mener à bien une aussi belle tâche. Il s'y était consacré avec ardeur, avec amour, et grâce à ses recherches et à ses reconstitutions historiques, nous possédons aujourd'hui le récit fidèle et exact de l'œuvre colonisatrice de la France en Louisiane,

des faits et gestes sous la domination Espagnole et des événements, qui par la suite firent briller du plus pur éclat au firmament constellé du drapeau des Etats Unis l'étoile de la Louisiane.

Vouloir parler ici de son œuvre considérable serait superflu. Depuis que la mort impitoyable nous l'a ravi son nom est sur toutes les lèvres et ses travaux admirables sont constamment présents à la mémoire de ses concitoyens. Il n'appartenait pas seulement à sa famille—si cruellement éprouvée par son décès — il n'appartenait pas à un groupe ou à une classe de la société, il était surtout et avant tout le gardien fidèle des annales de son État, et cet État, aujourd'hui, le pleure et se rend compte du grand vide que sa disparition a causé.

De toutes les sociétés littéraires ou historiques, dont il était le plus bel ornement, celle qu'il affectionnait tout particulièrement, à laquelle il avait consacré le meilleur de son temps et de son talent, c'était bien l'Athénée Louisianais. ATHÉNÉE LOUISIANAIS, la juxtaposition de ces deux mots était bien de nature à évoquer immédiatement sa douce et noble physionomie, tant il s'était identifié à notre œuvre, à notre petite Académie. C'est lui qui présidait nos séances avec tant de grâce et de bonté, tant de tact et de dignité ; c'est lui qui était l'esprit ordonnateur de nos grandes fêtes littéraires et de nos concours les plus brillants. C'est lui aussi qui, lorsque la lutte devenait difficile, lorsque nous constations combien le combat était âpre et que le

terrain se hérissait d'obstacles, c'est lui qui nous conduisait vaillamment à la bataille que nous avons toujours livrée pour maintenir sur notre sol l'usage de la langue Française, et qui nous encourageait de ses belles paroles de Franco-Louisianais fervent et zélé. Aussi l'Athénée Louisianais ne se consolera jamais de la perte de ce fils bien-aimé et vouera à sa mémoire un culte éternel.

Mes chers collègues, je n'ai pas encore prononcé le nom de celui au souvenir duquel ces paroles s'adressent. Est-il besoin de le faire ? Je ne le crois pas, puisque parler de la Louisiane et de son grand historien c'est faire surgir dans l'esprit de tout un auditoire, en caractères flamboyants, ce nom aujourd'hui illustre : ALCÉE FORTIER.

Article publié dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, le 17 février 1914.

Une foule énorme, composée de l'élite de la population de la Nouvelle-Orléans, accompagnait, hier, au champ de l'éternel repos, les restes mortels d'un Louisianais éminent par sa science, son patriotisme, l'élévation de son caractère, la dignité de sa vie. L'importance de cette imposante manifestation lui donnait les proportions d'un deuil public.

Son Excellence, M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, qui tenait en la plus haute estime le Professeur Alcée Fortier, avait télégraphié qu'il considérait un honneur d'être représenté aux

funérailles comme porteur de l'un des cordons du poêle.

Accompagné de l'avocat Conseil du Consulat, M. André Lafargue et du Chancelier M. de Laage, M. Pierre Lacaze, Consul de France, profondément affecté par la mort de M. Alcée Fortier, perte irréparable pour la Cause Française, non-seulement en Louisiane mais aussi aux Etats-Unis et au Canada, figurait, avec la famille du défunt, en tête du cortège.

M. Pierre Lacaze, qui défend les institutions et les intérêts Français avec un zèle et une énergie infatigables, s'est concilié l'estime et le respect des vrais et sincères amis de la France. Les critiques malveillantes sont impuissantes à paralyser sa judicieuse initiative et à le faire dévier de la voie qu'il s'est tracée. Il semble avoir adopté pour devise :

" Fais ce que dois advienne que pourra."

Mr. Alcée Fortier était trés fier d'être Américain, mais il n'a jamais oublié qu'il coulait du sang Français dans ses veines. Obéissant à un sentiment de piété filiale qui l'honore, il s'est fait l'un des défenseurs les plus énergiques de la langue Française, la langue de Corneille, Racine, Molière.

Il a été puissamment aidé dans l'accomplissement de sa noble mission par cette phalange distinguée qui compte dans ses rangs : Charles Soniat, Bussière Rouen, Edgar Grima, etc.

M. Fortier, qui était un polyglotte distingué, savait qu'une population possédant deux langues

maternelles était doublement armée pour la lutte de la vie.

Et puis, il voulait conserver à sa chère Louisiane les traditions chevaleresques qu'elle puisait à son contact avec la civilisation latine et qui lui donnait une physionomie si originale au milieu des autres États de l'Union.

Ecrivain, conférencier, savant distingué, patriote ardent, toujours prêt à payer de sa personne, à exposer sa vie pour répondre à l'appel de sa conscience, on honorait en lui la probité qui ne transige jamais, la haute morale sans faiblesse et sans défaillance, le travail persévérant, le talent qui se respecte.

Il avait compris que l'enseignement que le professeur, le conférencier, distribue du haut de sa chaire, n'est écouté avec une respecteuse déference, n'est fécond en heureux résultats, ne produit tous les fruits que l'on en attend, que si l'éducateur possède une grande autorité morale, qu'il ne peut acquérir que par la dignité de sa vie privée, que par l'accomplissement strict, dans leur plénitude, des devoirs qui lui incombent.

Dans ses cours, dans ses conférences, dans ses livres, il a su mettre en relief les grandes vérités morales qui développent et fortifient dans le cœur humain les sentiments de patriotisme, d'honneur et de loyauté.

Les ouvrages de M. Fortier ont, au point de vue littéraire, une grande valeur ; au point de vue

moral, ils doivent être classés parmi les œuvres les plus saines et les plus réconfortantes.

Fidèle à ses amis, à ses obligations qu'il remplissait avec la plus scrupuleuse rigueur, il était la personnification du patriotisme pur et désintéressé, de l'honneur, de la loyauté. Il mettait spontanément ses capacités, son expérience, son influence au service des œuvres saines et utiles qui pouvaient servir les intérêts de la Louisiane et de la France.

Fidèle aux traditions de chevaleresque bravoure des Louisianais d'autrefois, il ne tolérait pas que l'on portât la plus légère atteinte à son légitime amour-propre, à sa dignité. C'est que cet homme, dont nous connaissions tous la très grande bienveillance, l'inlassable bonté, avait une âme de soldat. Il l'a bien montré le 9 janvier 1875, quand il s'est agi de la rédemption de la Louisiane, de l'arracher aux mortelles étreintes des vampires qui l'épuisaient. Il a été l'un des premiers, le fusil sur l'épaule, à prendre place au premier rang, où il avait comme compagnon d'armes, M. Maurice Lafargue, Président de l'Abeille.

Honneur à la mémoire du Professeur Alcée Fortier, qui a puissamment contribué à rehausser le prestige de la Nouvelle-Orléans comme centre de haute culture intellectuelle.

LUDOVIC LAFARGUE.

Lettre de Son Excellence Monsieur Jusserand, Ambassadeur de France aux Etats-Unis.

Son Excellence M. Jusserand, Ambassadeur de France à Washington, a bien voulu adresser une lettre très flatteuse, que nous sommes heureux de reproduire, à notre collaborateur Mr. Ludovic Lafargue, au sujet de l'article qu'il a consacré à la mémoire du très regretté Professeur Alcée Fortier. Le Rédaction de l'Abeille est profondément reconnaissante de l'honneur fait à l'un de ses membres par l'Eminent Représentant de la France aux Etats-Unis. MAURICE LAFARGUE, Président.

Ambassade de France à Washington,
le 21 février 1914.

Cher Monsieur — Je vous remercie du numéro de l'Abeille que vous avez bien voulu m'adresser.

J'y ai lu avec intérêt et émotion le bel article que vous avez consacré à la mémoire d'Alcée Fortier. Vous avez rendu, en termes excellents, justice à ce noble caractère et parfaitement exprimé les sentiments de regret que sa perte cause à quiconque aime la France, les lettres et la pensée françaises.

Veuillez recevoir, je vous prie, les assurances de ma considération distinguée.

JUSSERAND.

Monsieur Ludovic Lafargue,
629 Wichita Street,
Shreveport, La.

Résolutions passées par le Conseil de Direction de l'Union Française en mémoire du Docteur Alcée Fortier.

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que l'Union Française voit disparaître ceux qui ont été ses amis, ses conseillers, ses soutiens.

Encore une fois notre Société doit courber le front et s'incliner bien bas devant la volonté Divine. Le Maître de toutes choses vient de rappeler à lui un des nôtres.

Par la mort du Professeur Alcée Fortier, l'Union Française perd un de ses membres les plus utiles et les plus dévoués, la langue Française perd son plus ardent champion. Citons ici, comme preuve à l'appui de ce qui précède, un passage d'une lettre récemment écrite par son Excellence, Monsieur Jusserand, Ambassadeur de France aux Etats-Unis.

"J'ai lu avec intérêt et émotion le bel article que vous avez consacré à la mémoire d'Alcée Fortier. Vous avez rendu, en termes excellents, justice à ce noble caractère et parfaitement exprimé les sentiments de regret que sa perte cause à quiconque aime la France, les lettres et la pensée françaises."

L'Union Française, représentée par son Conseil de Direction, adopte les résolutions suivantes :

Attendu qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre ami et regretté Directeur Honoraire, le Professeur Alcée Fortier;

Attendu que sa mort cause un vide qui ne

pourra jamais être comblé. Qu'il soit résolu que le Conseil de Direction de l'Union Française, ainsi que tous ses membres, reconnaissent et déplorent cette mort prématurée. Que, en tout temps, il fut un ami fidèle, un conseiller sûr et dévoué.

Que, nous envoyons à sa veuve et à ses enfants l'expression de notre sympathie la plus vive et de nos éternels regrets.

Que, ces résolutions soient inscrites sur le livre des procès-verbaux et qu'une copie en soit envoyée à sa Veuve et à ses enfants.

Le Comité chargé de la rédaction de ces résolutions :

EMILE S. ECUYER, Président.
F. SURMELY, 1er Vice-Président.
P. BORDENAVE, 2e Vice-Président.
GEORGE MARTIN, Trésorier.

Lettre de Madame Louise Augustin Forrier.

Nouvelle-Orléans, 20 février 1914.

Mon cher Monsieur Rouen,

Mes sœurs et moi nous ne pouvons nous empêcher de vous offrir à vous et à l'Athénée Louisianais nos plus vives sympathies pour la mort de l'illustre président de l'Athénée, le professeur Alcée Fortier.

Ce n'est pas seulement nous, qui étions ses cousines, qui le regrettons du fond du cœur, mais c'est toute la Louisiane, tous les Créoles dont le deuil du cœur a répandu partout un sentiment de tristesse patriotique, hélas ! il représentait si bien sa race, partout où ses talents le forçaient à paraître. On se demande qui peut le remplacer dans son noble amour pour la Louisiane, pour le Français, dans sa grande culture d'esprit, dans la noblesse de ses idées, de ses sentiments, de son cœur. Ce que la Nouvelle-Orléans a perdu en le perdant, il est impossible de le dire, et, nous autres, ses cousines qui appréciaient son aimable sourire quand il nous disait en nous serrant la main : " Soyez les bienvenues, mes cousines," les larmes nous montent aux yeux, lorsque nous écrivons ces quelques mots, vous exprimant toute la sympathie de nos cœurs.

Louise Augustin Fortier.

Lettre de Madame W. J. Sheldon.

Mexico, ce 2 Mars 1914.

Au bon Monsieur B. Rouen, ainsi qu'à l'Athénée, j'offre, à la triste occasion du décès de M. Alcée Fortier, l'expression émue de mes plus vives sympathies de condoléances.

Au cœur palpitant de la patrie, le grand "Louisianais" revivra dans son œuvre inoubliable ! ! !

J'ignore si ma voix est la première ! mais je fais des vœux pour qu'on élève une digne effigie au compatriote et à l'homme de cœur.

. . . .

Ce n'est qu'hier que j'appris ce deuil national, auquel je prends vivement part.

Merci du "Compte-Rendu" de Janvier, de plus en plus intéressant.

J'apprends aussi, avec mille regrets, la mort de Madame Henriette Howe que j'ai très bien connue jeune fille : elle mérite toutes les louanges.

A vous, l'ami personnel du "Président Alcée Fortier," j'adresse tout particulièrement mes profondes sympathies avec mes saluts les plus cordiaux.

Madame W. J. Sheldon.